



Revue Belge
ISSN: 2593-9920
Volume 11 : Numéro 129



Bilan critique des politiques économiques en RDC 2002–2023 et « myopie de l’observateur »

Critical assessment of economic policies in the DRC 2002–2023 and the observer's myopia

GERENGBO KOTO Léopold

Docteur en Economie et développement

Université Catholique du Congo-République Démocratique du Congo

Date de soumission : 22/07/2025

Date d’acceptation : 30/08/2025

Digital Object Identifier (DOI) : <https://doi.org/10.5281/zenodo.17282314>

Résumé

L'éventail des interventions de l'Etat dans la société est donc plus large que les politiques économiques, sociales ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Dans le domaine économique, les pouvoirs publics se trouvent ainsi amenés à engager diverses interventions afin de corriger les déséquilibres observés ou anticipés sur les marchés et/ou les structures économiques et sociales. Si l'Etat et le marché sont des composantes complémentaires de la régulation économique des pays développés à économie de marché, leurs relations n'évoluent pas selon un schéma de type linéarité historique. Néanmoins, le couple marché-Etat prend des proportions différentes d'un pays à l'autre selon le degré de centralisation du pouvoir et les orientations des politiques. Autrement, la variété de la place et du rôle de la politique économique dans le temps et dans l'espace constitue un critère de distinction entre pays. L'objectif poursuivi dans la rédaction de ce papier et qui marque son originalité est d'évaluer l'efficacité des objectifs fixés par les programmes de la politique économique en République démocratique du Congo et d'apprécier la cohérence des performances réalisées par rapport aux théories économiques qui existent ; tout ceci après avoir esquissé la conception de la politique économique.

Mots clés : politique économique, performance économique, programme intérimaire renforcé, programme économique du gouvernement, myopie de l'observateur

Abstract

The range of state interventions in society is therefore broader than economic and social policies as well as the means implemented to achieve them. In the economic field, public authorities are thus compelled to engage in various interventions in order to correct the imbalances observed or anticipated in the markets and/or the economic and social structures. While the state and the market are complementary components of the economic regulation of developed market economies, their relationship does not evolve according to a linear historical pattern. Nevertheless, the market-state relationship takes on different proportions from one country to another depending on the degree of centralization of power and the orientations of policies. Otherwise, the variety of the place and role of economic policy over time and space constitutes a criterion of distinction between countries. The objective pursued in writing this paper, which marks its originality, is to assess the effectiveness of the goals set by economic policy programs in the Democratic Republic of Congo and to evaluate the consistency of the performances achieved in relation to existing economic theories; all of this after outlining the conception of economic policy.

Keywords: economic policy, economic performance, enhanced interim program, government economic program, observer's myopia.

INTRODUCTION

L'importance de la politique économique se justifie par la place qu'elle occupe dans l'évolution des performances économiques réalisées par des pays dits « développés ».

Parmi les études antérieures ayant déjà abordé le thème de la politique économique, quelques-unes ont attiré notre attention, il s'agit notamment des contributions scientifiques suivantes :

Dans un livre intitulé *leçons de la politique monétaire*, Bernard Landais souligne que les vifs débats théoriques et empiriques entre monétaristes et Keynésiens sur le contrôle des fluctuations paraissent complètement démodés quarante ans plus tard. Il souligne qu'il n'y a pas des spécialistes qui peuvent prétendre que la politique budgétaire pourrait avoir plus d'impact sur les indicateurs de performance économique que sa rivalité monétaire. Cette manche haut la main a été emportée par les monétaristes parce que depuis plusieurs années, les incertitudes relatives au système monétaire ont été levées et la méfiance à l'égard des banques centrales s'est atténuée ou a complètement disparu. Les repères comme le taux d'intervention des banques centrales ou l'ampleur de leurs refinancements ont permis à ce que la politique monétaire soit suivie quasiment au jour le jour (Landais, 2008).

Bertrand Blanchon dans son ouvrage intitulé *politiques Economiques en 36 Fiches* parle des problèmes liés aux variations du cours de change en disant que la dépréciation de la valeur externe de la monnaie a deux conséquences principales à court terme ; D'une part elle dynamise les exportations de marchandise et des services et enfreigne les importations à travers un effet direct sur la compétitivité prix son influence est positive sur le solde courant, d'autre part la dépréciation à travers la hausse de prix des importations qui peut être source de tensions inflationniste dite importée et d'autant plus que l'économie est ouverte et que les comportements de marges sont rares, c'est-à-dire la hausse des prix des importations n'est pas compensée par une baisse des marges pour maintenir le prix fixes (Blanchon, 2006).

Dans son ouvrage clé de « l'émergence de la RDC d'ici à 2030 ; analyses critiques des politiques économiques mises en place depuis 1960 : Forces, Faiblesses et Perspectives », il indique la voie que devrait emprunter la RDC pour atteindre le statut de pays émergent dans un futur relativement proche. Au centre de la stratégie qu'il préconise pour un Congo émergent, il place la fiscalité qu'il considère, compte tenu du contexte actuel congolais (souci

d'indépendance, épargne nationale faible...) comme source idéale de financement de l'émergence (Kasongo, 2018).

C'est l'objectif général poursuivi dans la rédaction de ce papier qui nous fait démarquer de nos prédécesseurs et qui marque l'originalité de ce texte. Il est question d'évaluer l'efficacité des objectifs fixés par les programmes de la politique économique en République démocratique pendant la période allant de 2002 à 2023 et d'apprécier la cohérence des performances réalisées par rapport aux théories économiques qui existent ; tout ceci après avoir esquissé la conception de la politique économique.

Pour l'atteindre, nous identifions trois objectifs spécifiques; il s'agit notamment de :

- Esquisser les articulations théoriques allant de la politique économique et en débouchant sur les performances macroéconomiques nationales ;
- Evaluer l'efficacité des objectifs fixés par les programmes de la politique économique en République démocratique du Congo pendant la période allant de 2002 à 2023 ;
- apprécier la cohérence des performances réalisées par rapport aux théories économiques qui existent (myopie de l'observateur)

Nous avons utilisé la méthode comparative (entre les différents programmes réalisés et les performances économiques visées) et la méthode historique (allant de l'année 2002 à 2023). Les techniques utilisées sont les techniques documentaire (documents utilisés), d'entretien (avec certains experts), statistiques (tableaux et graphiques utilisés) et économétrique (corrélation entre les variables et moindres carrés ordinaires pour apprécier la significativité de l'impact de la variable exogène sur la variable endogène).

La structure de ce papier est fonction des objectifs spécifiques fixés ci-haut. Réparti en trois sections, la première est intitulée « esquisse générale de la politique économique », la deuxième est relative au bilan critique des politiques en RDC de 2002 à 2023 ; et la dernière offre à nos lecteurs « la myopie de l'observateur » après confrontation entre les théories et faits. Ces trois sections sont encadrées par la présente introduction et la conclusion.

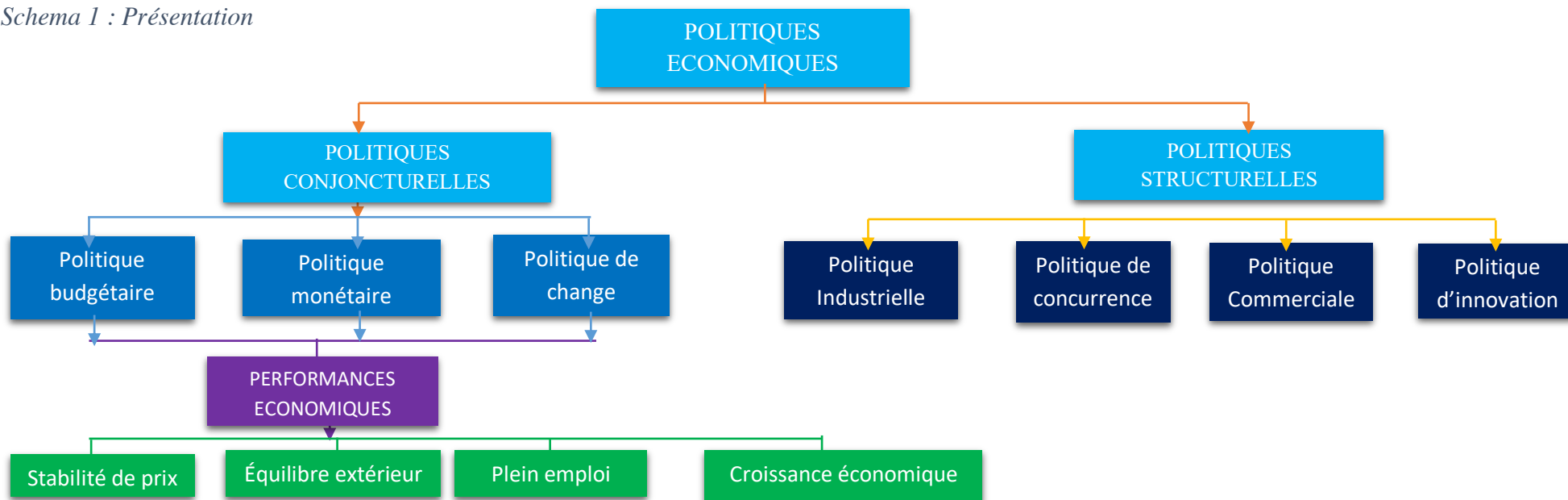
1. ESQUISSE GENERALE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Il est question dans cette première section, de commencer par la présentation du cadre conceptuel de la politique économique et d'expliquer ses composantes dans le détail de la section conceptuelle.

Le cadre conceptuel ci-dessous résume les articulations théoriques allant des politiques économiques jusqu'aux performances macroéconomiques nationales qui en constituent les objectifs au sens de Nicolas Kaldor.

1.1. CADRE CONCEPTUEL DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Schema 1 : Présentation



Source : construit par nous

1.2. Les politiques économiques

Nous considérons la politique macroéconomique comme « l'ensemble des décisions des autorités publiques par lesquelles celles-ci visent à modifier l'équilibre global qui se réalisent spontanément, en vue d'amener l'économie à un autre équilibre, jugé préférable » (Jacquemin, 2001). Le cadre conceptuel nous indique que les politiques économiques peuvent être structurelles ou conjoncturelles.

1.3. Les politiques structurelles

Dans le cadre conceptuel ci-dessus, nous retrouvons les politiques structurelles comme un de deux leviers des politiques macroéconomiques. Elles concernent les décisions prises pour des horizons à moyen et long terme. Ces politiques structurelles regroupent l'ensemble des interventions conduites par les collectivités publiques sur les fondements de la société dans le but de rendre le système économique plus efficient.

Les branches retenues dans la structure de ce cadre conceptuel qui composent les politiques structurelles sont notamment les politiques industrielles, de concurrence, commerciales, de formation et d'innovation.

1.3.1. POLITIQUES INDUSTRIELLES

La politique industrielle comme un ensemble de mesures interventionnistes s'inscrivant dans la politique menée par les pouvoirs publics d'un pays afin de développer des activités économiques internes et de promouvoir un changement structurel. Il s'agit là de la stratégie d'un pays à encourager le développement de secteurs économiques qui pour des raisons de souveraineté nationale ou d'insuffisance de l'initiative privée nécessitent une intervention publique (Faure, 2007, p.39).

L'intervention de la politique industrielle est très utile dans une situation de crise économique afin de permettre la relance essentielle de l'industrie en se présentant sous forme de subventions, de fonds d'investissement ou de crédits d'impôt. Pour atteindre ses objectifs fixés, elle s'oriente vers des activités productrices d'avenir capables de créer des emplois sur l'étendue nationale, soutient l'innovation, la recherche et développement et met tout en œuvre pour maintenir opérationnelles sur le territoire national.

La politique industrielle vise en premier lieu à dynamiser et booster l'innovation afin de conserver les entreprises sur son territoire. En effet, une intervention publique se présente comme légitime en cas de déclin industriel, ayant un impact sur l'équilibre économique et commercial. L'objectif poursuivi par la politique industrielle est d'assurer la promotion de ces secteurs et de mettre en place différentes orientations, comme : la reconstruction et la modernisation ; le redéploiement industriel et la nationalisation, les privatisations et mesures d'aide aux entreprises ainsi que le renouveau des actions ciblées en faveur de l'innovation.

La critique principale des politiques industrielles s'articule autour du concept de défaillances du gouvernement. Dans cette optique, l'intervention du gouvernement est vue comme défaillante car ce dernier ne dispose pas des informations, des capacités et des incitations pour déterminer si les bénéfices de la promotion de certains secteurs excéderont les coûts (Markoff, 1990).

1.3.2. POLITIQUE DE CONCURRENCE

Conçue dans les années 1950 comme instrument d'intervention pour lutter contre les abus de pouvoir économique des grands opérateurs privés jugés responsables de la Seconde Guerre mondiale, cette politique semble désormais au service d'une idéologie néolibérale dite "d'efficacité économique" qui ne s'identifie pas nécessairement avec les intérêts des consommateurs ni ceux des industriels européens et de leurs salariés (Souty, 2013).

La politique de la concurrence désigne les actions prises par les pouvoirs publics pour éliminer ou du moins pour restreindre les comportements publics ou privés visant à limiter la concurrence économique (Combe, 2010). Par ce biais, elles cherchent à favoriser la croissance et le bien-être des citoyens.

Emmanuel Combe a montré que le regard de l'économiste contribue, en complément de celui indispensable du juriste, à la meilleure compréhension des objectifs et instruments de la politique de concurrence (Combe, 2020). L'objectif premier d'une politique de concurrence est de promouvoir l'efficacité dans un sens économique. La concurrence n'est bien souvent qu'un moyen pour atteindre ce but.

La politique de la concurrence a alors aussi pour objectif d'accroître la concurrence pour favoriser la baisse des prix, car si la concurrence est inexistante les prix ne feront qu'augmenter,

ce qui n'est pas dans l'intérêt du consommateur Il faut une concurrence équitable et encadrée pour un bon fonctionnement du marché et donc de l'économie.

1.3.3. POLITIQUES COMMERCIALES

La politique du libre-échange encourage la liberté de la circulation mondiale de tous les Biens économiques notamment les produits, des services et de la monnaie, et préconise la suppression de tous les freins (Tarifs douaniers et quotas d'importation) aux échanges internationaux. Cette liberté des échanges commerciaux entre pays permet à ce que chaque pays échangiste puisse se spécialiser dans la production de Biens et services à moindre coût qui lui permet d'en tirer des excédents commerciaux adéquats lors des échanges (Debours, 2005).

Le protectionnisme est une politique économique qui vise à apposer des barrières, tarifaires et/ou non tarifaires, à l'entrée de biens et services en provenance d'autres pays (Goyette, 2006).

1.4. POLITIQUES CONJONCTURELLES

Nous retrouvons dans le cadre conceptuel ci-dessus les politiques conjoncturelles qui constituent une branche à court terme des politiques macroéconomiques. Ces politiques comprennent des actions des pouvoirs publics fondés sur des instruments de nature financière et destinées à régulariser l'évolution globale de l'économie, elles agissent principalement à travers la demande intérieure. Notre cadre conceptuel a prévu trois politiques que peuvent prendre les pouvoirs publics pour agir à court terme, il s'agit de la politique budgétaire, la politique monétaire et la politique de change. Pour le cas de notre pays la République Démocratique du Congo, la politique budgétaire ressort de la compétence du gouvernement central alors que les politiques monétaire et de change sont les attributions de l'autorité monétaire, la Banque Centrale du Congo. Ces trois politiques constituent les branches des politiques conjoncturelles en République Démocratique du Congo.

1.5. Les performances économiques nationales

Les performances macroéconomiques nationales reçoivent les flèches venant des politiques structurelles et conjoncturelles. Elles reflètent les performances des décisions prises à court et long terme par les pouvoirs publics pour améliorer l'économie nationale. Si les politiques conjoncturelles servent à stimuler la croissance, à réduire le chômage, à stabiliser les prix et

limiter les déficits externes ; les politiques structurelles veillent à stabiliser ces performances à très long terme.

Les deux leviers des politiques macroéconomiques, notamment politiques structurelles et conjoncturelles ont des rôles à jouer dans la création et la stabilisation des performances macroéconomiques nationales.

2 . BILAN CRITIQUE DES POLITIQUES ECONOMIQUES EN RDC DE 2002 A 2023

2.1. PROGRAMME INTERIMAIRE RENFORCE

L'exécution du Programme Intérimaire Renforcé (PIR) s'est étalée du 26 mai 2001 au 31 mars 2002. Nous commençons d'abord par présenter le contenu du PIR au premier sous-point, les résultats obtenus en deuxième position, les contraintes et faiblesses en troisième

2.1.1. Le contenu

Les objectifs principaux de ce programme étaient de casser l'hyper-inflation, d'ouvrir l'économie à l'extérieur et de jeter les bases d'une croissance forte et durable. Autrement, il est question dans ce programme de casser l'hyper-inflation, de libéraliser l'économie, d'établir un environnement plus favorable à la croissance du secteur privé et de poser les bases de la reconstruction de l'économie nationale. Les mesures mises en œuvre étaient monétaires et budgétaires complétées par une série de réformes structurelles et sectorielles (Ngonga, 2003).

Au plan budgétaire, le gouvernement a mis en place et exécuté de façon rigoureuse un plan de trésorerie de l'Etat sur base caisse, c'est-à-dire que les dépenses étaient ordonnancées sur la base des ressources effectivement mobilisées. Pour améliorer la mobilisation des recettes, les mesures prises ont consisté notamment à centraliser toutes les recettes fiscales et parafiscales à la Banque Centrale, à abolir le système des compensations, à fixer des objectifs mensuels de performance de recettes aux régies financières et à appliquer le taux de change du marché à la valeur CAF (Coût, Assurance, Fret) des marchandises. Quant à la gestion et la maîtrise des dépenses, elles ont été facilitées par le recours à un plan de trésorerie et la réhabilitation des procédures budgétaires et comptables.

Au plan monétaire, il fut opéré une dévaluation de 84.1% de la monnaie nationale par rapport au dollar américain, et une nouvelle réglementation de change fut mise en rigueur autorisant la libre circulation des monnaies étrangères. En même temps, on procéda à la libéralisation du marché de change dans le cadre d'un régime de change flottant.

Les réformes structurelles et sectorielles majeures ont porté, d'une part, sur la promulgation d'une loi sur la libéralisation des prix des biens et des services sauf pour les tarifs d'eau, d'électricité et des transports publics soumis à une autorisation ministérielle préalable et, d'autre part, sur la mise en place d'un mécanisme automatique et transparent de fixation des prix pétroliers. Le monopole d'achat et d'exploitation dans le secteur du diamant fut supprimé et le secteur ainsi libéralisé. Les mesures étaient destinées à améliorer l'environnement des affaires notamment par le renforcement du cadre légal et judiciaire, la création des tribunaux de commerce (seuls habilités à régler les différends portant sur les affaires économiques et commerciales), la promulgation d'un nouveau code des investissements et la préparation d'un nouveau code minier avec l'aide de la Banque mondiale.

2.1.2. Les résultats obtenus

Dans ce qui suit, les résultats sont évalués en termes des paramètres de base ou des critères de performance. Ces derniers sont comparés, d'une part, aux projections se fondant sur l'hypothèse de prolongation des tendances observées à fin mai 12001, d'autre part, aux prévisions arrêtées dans le cadre du programme (Ngonga, 2003).

2.1.2.1. Comportement de l'inflation pendant le PIR

Dans ce qui suit, les résultats sont évalués en termes des paramètres de base ou des critères de performance. Ces derniers sont comparés, d'une part, aux projections se fondant sur l'hypothèse de prolongation des tendances observées à fin mai 2001, d'autre part, aux prévisions arrêtées dans le cadre du programme.

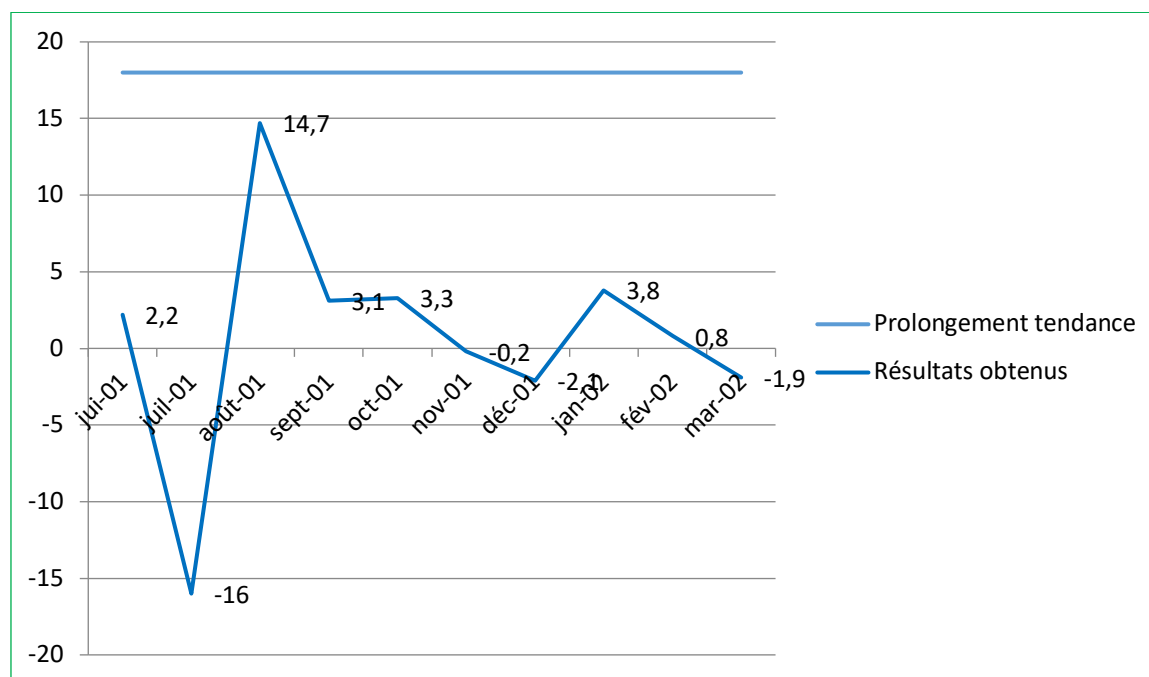
Tableau 1 : Evolution du taux d'inflation durant le PIR

	2001							2002			
	Juin.	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Cumul
Résultats Obtenus	2.2%	-16%	14.7%	3.1%	3.3%	-0.2%	-2.1%	3.8%	0.8%	-1.9%	5.1%
Prolong. Tendance	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	126%
Prévision programme	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1	1%	1%	10.5%

Source : Conjoncture, Kinshasa, nouvelle série, volume 1, octobre 2003, P.16

D'une manière générale, l'hyper-inflation a été éradiquée en dépit des pointes enregistrées en août 2001 (14.7%) et en janvier 2002 (3.8%). Les taux d'inflation mensuel moyen réalisé se situe en deçà du niveau prévu dans le programme soit 0.49% contre 1%. L'écart entre le taux d'inflation réalisé durant le programme et celui obtenu par prolongation des tendances prouve à suffisance que l'hyper-inflation a été maîtrisée.

Graphique 1 : Comportement de l'inflation pendant le PIR



Source : construit à partir des données du tableau n°1

2.1.2.2. Comportement du taux de change pendant le PIR

Quant au taux de change, il s'est caractérisé par une relative stabilité entre septembre 2001 et mars 2002. Après qu'il ait connu quelques fluctuations inhérentes au temps d'observations des agents économiques et d'adaptation subséquente de leur comportement au régime des changes flottants entré en vigueur le 26 mai 2001.

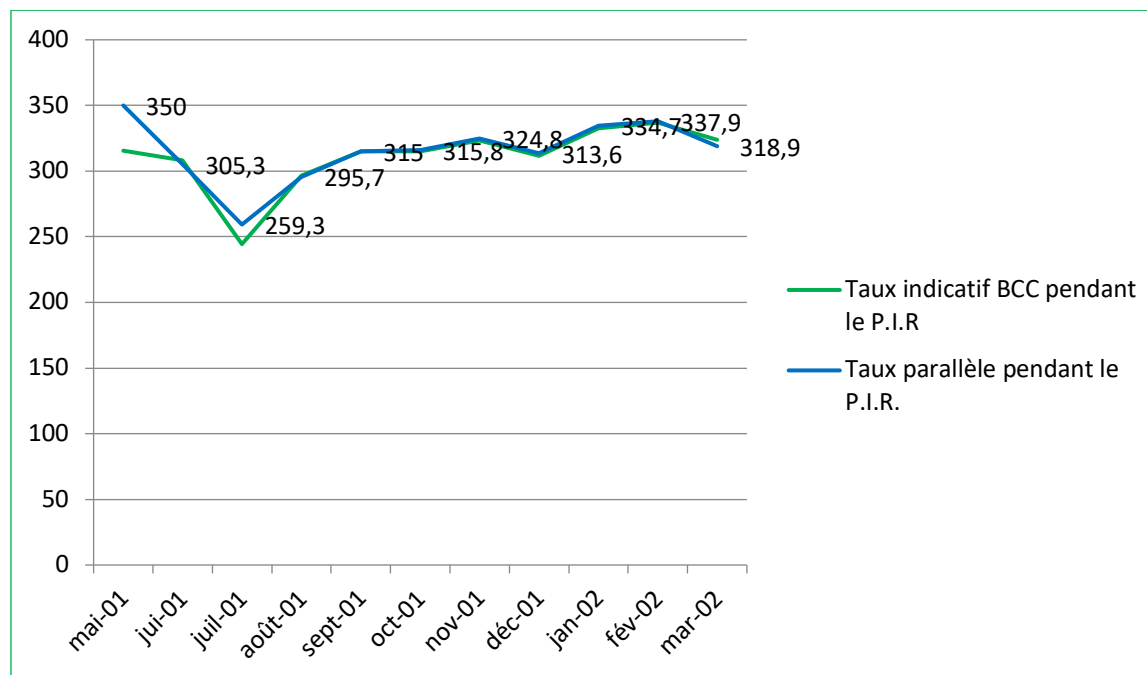
Tableau 2 : Comportement du taux de change pendant le PIR

	2001								2002			
	Mai	Juin.	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Var en % 3/2002 sur 6/2001
Taux indicatif BCC	315.5	308.2	244.4	296.6	315.3	314.9	323.2	311.6	332.6	336.9	323.7	-4.8
Taux parallèle												
Ecart des taux en %	350	305.3	259.3	295.7	315	315.8	324.8	313.6	334.7	337.9	318.9	-4.1
	11.6	-0.7	6.1	-0.3	0	0.28	0.49		0.69	0.29	-1.5	
	0.64											

Source : note de conjoncture, série 1, volume 1, Octobre 2003, P.16

Les écarts de conversion positifs nous montrent que les taux indicatifs BCC sont restés inférieurs à ceux parallèles pour les mois de Mai, Juillet, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre (2001) et Janvier et Février 2002. Par ailleurs, les taux indicatifs ont pris le dessus sur les taux parallèles pour les mois de Juin, Août (2001) et Mars 2002, ce qui s'est traduit par les écarts de conversion négatifs (Gerengbo, 2019).

Graphique 2 : Appréciation de taux de change pendant le PIR



Source : construit à partir des données du tableau n°2

2.1.3. CONTRAINTES ET FAIBLESSES DU PIR

La stabilisation étant fondée sur la gestion de la demande, la compression de celle-ci s'opère souvent au détriment des dépenses d'investissement. Durant l'exécution du PIR, le montant alloué aux dépenses d'investissement a été très marginal, de sorte que sa moyenne est demeurée de loin inférieure à celle réalisée au cours de cinq premiers mois de l'année 2001. Le surplus de monnaie détruite par le biais du crédit à l'Etat aurait pu être réalloué avantageusement aux dépenses en capital. Ce constat peut aussi expliquer, au regard du poids de l'Etat, pourquoi le taux de croissance économique est demeuré négatif en 2001, soit -1.9% (Ngonga, 2003).

L'éradication de l'hyper-inflation est souvent obtenue au prix d'une déflation. Dans le contexte de l'économie congolaise, il s'est observé également la résurgence de la crise des liquidités au sein du système bancaire et par ricochet la décote de la monnaie scripturale par rapport aux espèces. Durant la mise en œuvre du PIR, les dépôts à vue ont enregistré un taux de croissance plus important (soit 193.3%) que celui des autres composantes. Les encaisses du système bancaire, qui constituent la couverture de ces dépôts, ne se sont accrues que de 44.7%. cet écart en terme de progression suggère les difficultés du système bancaire à transformer en « cash » les avoirs en compte.

Au cours de la période couvrant l'exécution du PIR, la masse monétaire a augmenté de 11.5 milliards de FC sous l'effet de l'augmentation des avoirs extérieurs nets (+50.4 milliards) et du crédit à l'économie (plus ou moins 6.3 milliards) contrebalancée en partie par la diminution du crédit à l'Etat (-12.9 milliards) et des autres postes nets (-32.2 milliards). Une analyse attentive des faits montre que l'augmentation de la circulation fiduciaire et/ou de l'émission monétaire a été assez insuffisante pour couvrir les besoins de la monétisation des avoirs extérieurs et du crédit à l'économie via les réserves libres des banques commerciales. Comparé au taux de liquidité fiduciaire, (soit 2.7%) de stabilité des prix et de très peu de décote, ce même taux de liquidité a été très bas pendant l'exécution du PIR : 2.1% contre 3.8% au début du programme. Le resserrement de la liquidité fiduciaire a été tel que le processus de conversion en espèces des dépôts tant de l'Etat que de la clientèle des banques commerciales a été entravé. Cette situation serait l'une des causes de la décote de la monnaie scripturale réapparue à partir d'août 2001. Enfin, la décision prise par le gouvernement, le 11 août 2001, d'arrêter sans condition toute émission monétaire, a perturbé le processus d'alimentation de l'économie en billets de banque, et explique en partie l'exacerbation de la crise des liquidités et la réapparition de la décote dans un contexte de reprise importante des virements d'origine publique.

Si en principe l'émission monétaire en couverture des besoins de l'Etat ne pouvait plus se justifier, en raison de ses importants excédents, elle était toutefois, nécessaire pour le remplacement des billets usés, la transformation en « cash » des réserves des banques en vue de la couverture du crédit à l'économie, la monétisation du delta éventuel des avoirs extérieurs. Entre fin août et fin novembre 2001, l'émission monétaire était nulle tandis que les autres paramètres, tels que les dépôts et les réserves des banques, avaient sensiblement augmenté.

2.2. LE PROGRAMME ECONOMIQUE DU GROUVERNEMENT (PEG)

2.2.1. Le contenu

Ce programme prolonge les objectifs du PIR. En substance, il comporte trois séquences : la stabilisation (2001-2002), la reconstruction (2002-2004) et le développement (à partir de 2005). A l'instar du PIR, il est soumis à des indicateurs quantitatifs. Il s'agit globalement de mêmes que ceux du PIR, à l'exception de la constitution des dépôts mensuels de 100.000DTS clôturée depuis l'apurement en mai 2002 des arriérés au titre d'obligations financières vis-à-vis du FMI.

Contrairement au PIR, le programme économique du gouvernement est notamment financé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) dont la création remonte en 1999. Par ailleurs, le programme économique du gouvernement fait l'objet d'une prise en charge ou d'une appropriation collective à travers l'élaboration participative du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Un processus de consultation, de discussion et d'amélioration du DSRP a été effectué dans le pays au cours du dernier trimestre de l'année 2002 et devrait se poursuivre pour susciter une plus grande participation de la base. D'une manière générale, le DSRP est le support du Programme Economique du Gouvernement.

Tableau 3 : Principaux objectifs du programme économique du gouvernement (2002-2005)

	2002	2003	2004	2005
Taux d'inflation	13%	6%	6%	5%
Taux de croissance économique	3%	5%	6%	7%
Taux de change (1USD par FC)				
-moyen	330	399	415	429
- fin période	345	407	423	436
Revenu par tête d'habitant en USD	109	116	125	137
Population (en millions)	55.0	56.7	58.3	60.1
P.I.B. en milliards de USD	5.9	6.6	7.3	8.2

Source_: note de conjoncture, série 1, volume 1, Octobre 2003, P.23

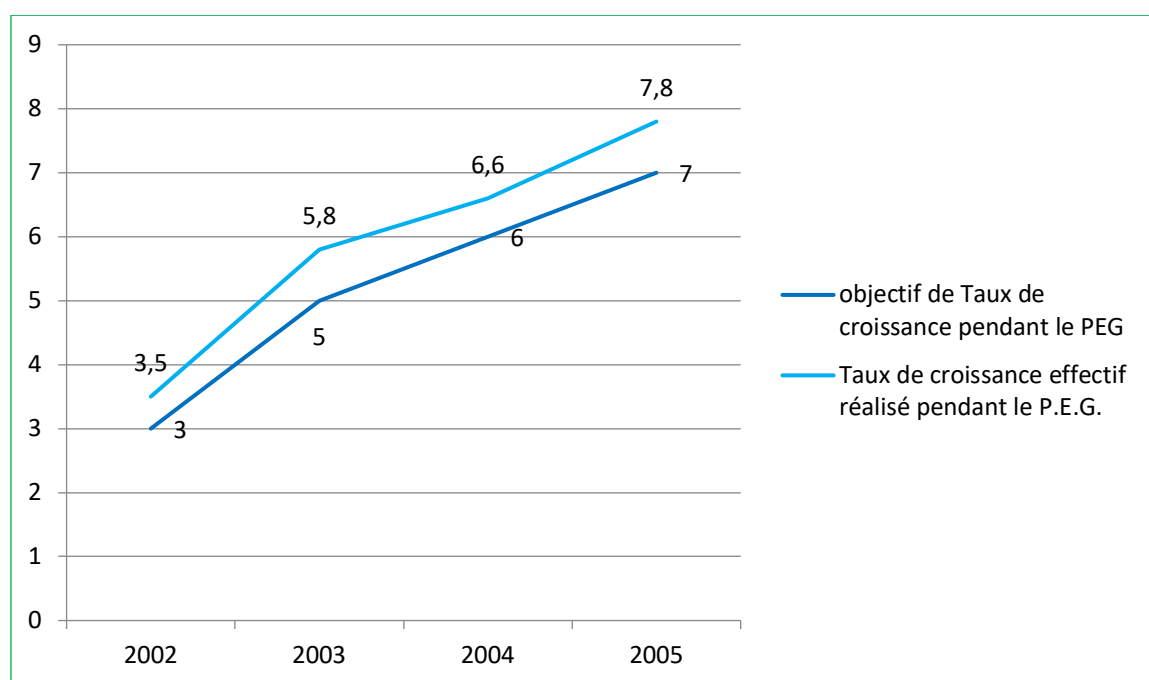
Une spécificité du Programme Economique du Gouvernement réside dans le fait que l'essentiel de la croissance devant être impulsé par le surplus de l'épargne extérieure, une attention particulière reste de mise pour améliorer la qualité des politiques budgétaire et monétaire. Au plan budgétaire, le gouvernement ne doit plus seulement veiller à l'adéquation entre les recettes et les dépenses mais surtout à la viabilité des premières et à une allocation efficiente des moyens mobilisés au profit des secteurs-clés tels que la santé, l'éducation, les infrastructures économiques de base. Les réformes engagées au niveau des régies financières devront être poursuivies et amplifiées. La qualité de la dépense publique devra être améliorée par la réhabilitation et l'application de la chaîne de cette dépense. La restructuration en cours des banques est à parachever.

2.2.2. EVALUATION DU PROGRAMME ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

2.2.2.1. EVALUATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE 2002 A 2005 (PEG)

Le premier indicateur qui nous permet d'évaluer le programme économique du gouvernement est le taux de croissance économique. Le graphique ci-dessous nous fournit les évolutions comparatives entre le taux de croissance visé et celui effectivement réalisé par la République Démocratique du Congo.

Graphique 3 : Evaluation des objectifs de taux de la croissance économique

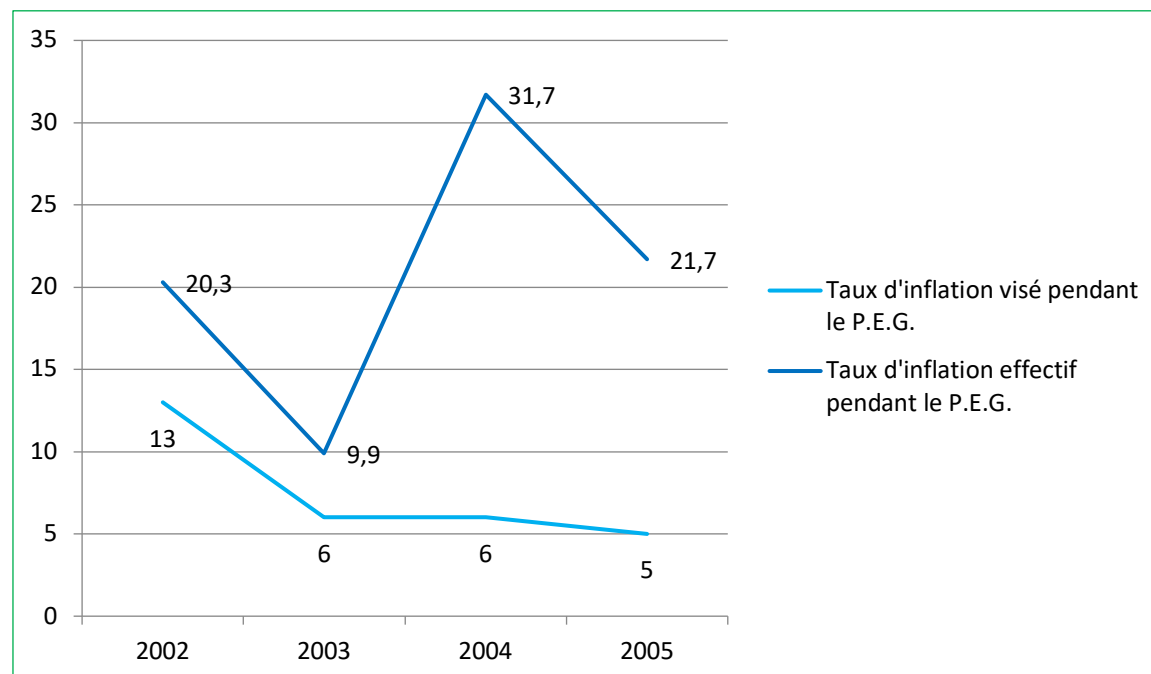


Source : construit à partir des données du tableau n° 3 et rapports annuels BCC de 2002 à 2005

Les taux de croissance effectifs du PIB pendant toute la période couvrant le Programme Economique du Gouvernement sont allés au-delà de ceux concernant les taux visés préalablement. La courbe des effectifs étant située au-dessus de celle des taux visés, cette situation traduit une nette réussite de ce programme spécifiquement pour cet objectif de la croissance économique.

2.2.2.2. EVALUATION DU TAUX D'INFLATION DE 2002 A 2005 (PEG)

Graphique 4 : Evaluation des objectifs de taux d'inflation



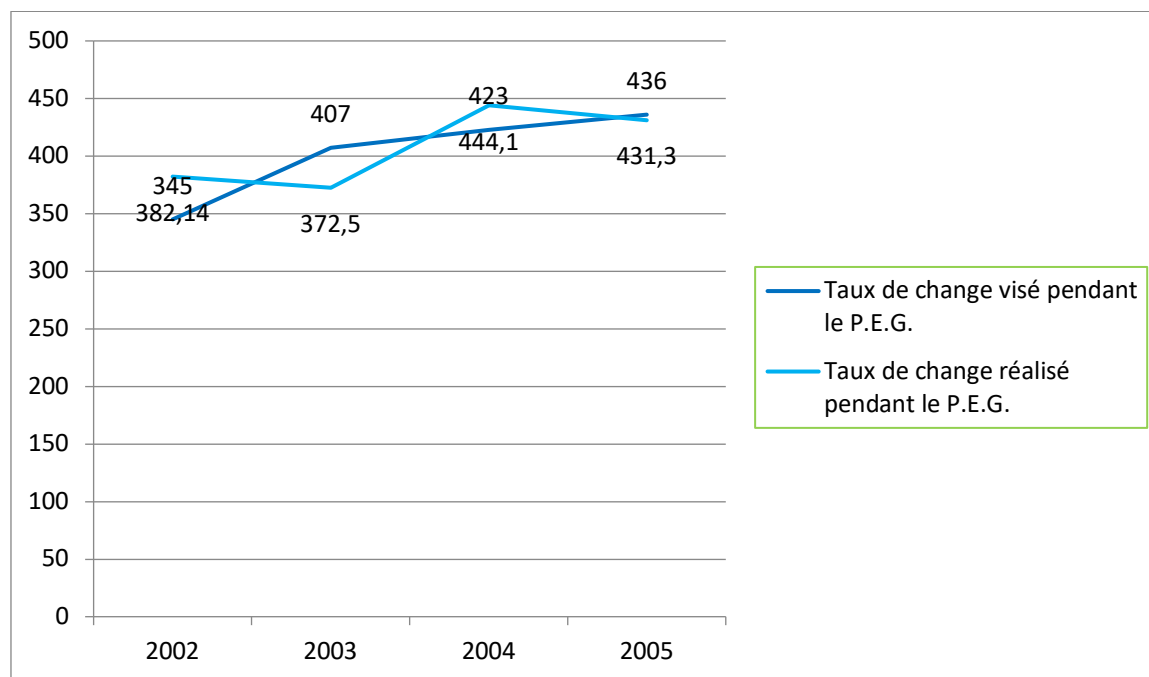
Source : construit à partir des données des tableaux n°13 et rapports annuels BCC de 2002 à 2005

Si le PEG est apprécié par rapport à la satisfaction des objectifs de taux de croissance économique, la situation n'a pas été la même pour les taux d'inflation. La courbe des taux d'inflation effectifs est largement située au-dessus de celle des taux d'inflation visés, ce qui explique que tous les taux effectifs sont allés au-delà des taux visés, donc un échec pour le PEG en ce qui concerne l'objectif de l'inflation. Ceci est justifié par le fait que cette inflation est créée par la croissance économique réalisée.

2.2.2.3. EVALUATION DU TAUX DE CHANGE DE 2002 A 2005 (PEG)

En ce qui concerne les objectifs de taux de change, deux années n'ont pas permis au Programme économique du Gouvernement d'atteindre à 100% ses objectifs assignés. Visés à 345 FC et 423 FC un dollar américain pour les années 2002 et 2004, les taux de change effectifs ont été respectivement de 382.14 FC et 444.1 FC, ce qui traduit respectivement pour les deux années des dépréciations de 10.8% et 5.99% du franc congolais par rapport au dollar américain. Les deux autres années 2003 et 2005 ont constitué des points forts de ce programme par rapport à cet indicateur.

Graphique 4 : Evaluation des objectifs de taux de change



Source : construit à partir des données du tableau n°3 et rapports annuels BCC de 2002 à 2005

2.3. Programme Multisectoriel D'urgence De Reconstruction Et De Réhabilitation (PMURR)

2.3.1. APERCU DU PMURR

Par son envergure, le Programme Multisectoriel D'urgence De Reconstruction Et De Réhabilitation (PMURR), a été financé à hauteur de 1.741 milliards USD, il est le premier programme post-conflit et le plus important projet socio-économique de dernières années.

Ce programme a été financé par :

- L'Association Internationale du Développement (AID) : pour 455 millions USD
- Le gouvernement congolais : pour 221 millions des USD
- La Banque Africaine de Développement (BAD) : pour 44 millions des USD ;
- Les donateurs identifiés : pour 485 millions des USD ;
- D'autres bailleurs de fonds, à hauteur de 536 millions des USD

Les objectifs globaux du programme ont été définis autour des axes importants et avec une préoccupation de conformer toutes les actions du programme aux aspirations du Nouveau

Partenariat du Développement pour l'Afrique, le NEPAD en sigle. Le PMURR avait la mission d'amorcer le démarrage du processus de reconstruction et de réhabilitation économique par :

- La mise en place de grands travaux de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures clés (transport, eau et électricité), des services sociaux de base et de l'assurance de la sécurité alimentaire à Kinshasa et dans les grands centres urbains ;
- La reconstruction des capacités humaines et institutionnelles, la redéfinition des méthodes de travail et le développement de grands axes des politiques sectorielles ;
- La mise en place d'un système de financement pour des initiatives communautaires en milieux ruraux et urbains ;
- La garantie de la sécurité alimentaire par une production agricole suffisante et accessible à tous.

Les retombées de ces mesures sont multiples :

- L'inflation endiguée,
- Stabilité du taux de change,
- Taux de croissance positifs,
- Et enfin, atteinte d'une façon satisfaisante du point de décision de l'initiative PPTE

2.3.2. ANALYSE CRITIQUE DU PMURR

Quant au Programme Multisectoriel D'urgence De Reconstruction Et De Réhabilitation (PMURR), il a bénéficié d'un financement de plusieurs partenaires au développement (BAD, AID, Donateurs identifiés et autres bailleurs de fonds). Les mesures prises dans le cadre de ce programme ont permis de maîtriser l'inflation, de stabiliser le taux de change, de renouer avec des taux de croissance positifs et d'atteindre d'une façon satisfaisante le point de décision de l'initiative PPTE. Ce programme a été jugé globalement satisfaisant.

2.4. Programme Relais de Consolidation (PRC) 2006

2.4.1. Objectifs du PRC

- Consolidation de la stabilité macroéconomique par l'amélioration de la gestion des finances publiques et la poursuite d'une politique monétaire prudente visant à affermir la stabilité des prix intérieurs et du taux de change ;
- Amélioration du climat des affaires et relance de la croissance en vue de réduire la pauvreté.

2.4.2. Effets

D'une durée de 9 mois, le PRC qui visait à corriger les déséquilibres à la base de la suspension du PEG1, n'a pas été concluant à fin décembre 2006 pour les mêmes raisons dont le relâchement dans la mise en œuvre de la politique budgétaire, conjuguée à la lenteur des réformes, à la suite de l'organisation des élections présidentielles de 2006.

La mise en œuvre du PRC s'est révélée fastidieuse face à l'exécution budgétaire, car malgré l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE, le service de la dette est resté assez élevé, représentant 32 à 40% de revenu du gouvernement, entre 2003 et 2007, soit une cagnotte mensuelle à payer d'environ 50 millions de dollars. Ceci représente un gageure dans un contexte d'absence d'un appui financier extérieur. D'où, les difficultés rencontrées dans l'aboutissement de ce programme qui était destiné à baliser le terrain pour l'avènement d'un deuxième programme économique du gouvernement (PEG 2), qui lui devrait bénéficier de l'appui du Fonds Monétaire International.

2.5. Programme Suivi par les Services du FMI (PSSF) 2007-2008

2.5.1. Objectifs du PSSF

Poursuite de la consolidation de la stabilité macroéconomique par l'amélioration de la gestion des finances publiques et la politique monétaire prudente.

2.5.2. Effets du PSSF

En avril 2007, le PRC a été reconduit (avec un suivi du FMI) et sa mise en œuvre concluante en 2008 a permis la conclusion d'un nouveau programme triennal en 2009, dénommé PEG 2.

2.6. La réforme du 7 Juillet 2008 relative à la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales

2.6.1. Présentation de la réforme

Les problèmes d'organisation, de fonctionnement, de contrôle de coût de financement des systèmes administratifs constituent des enjeux collectifs majeurs. Ils se traduisent souvent en déficits publics, dysfonctionnements internes liés à la croissance de l'Etat, des problèmes d'effectivité, d'efficacité ou d'efficience des politiques attribuées aux administrations, et des disparités salariales vis-à-vis du secteur privé. C'est pour éviter le pire en RDC que le gouvernement congolais s'est engagé à redynamiser les entreprises appartenant à l'Etat depuis son accession à l'indépendance.

En fait, les entreprises publiques organisées par la loi-cadre n°78-002 du 06 Janvier 1978 n'ont pas atteint les objectifs économiques et sociaux leur assignés. C'est ainsi que les lois 08/007, 08/008, 08/009 et 08/010, portant respectivement dispositions générales applicables à la transformation des entreprises du portefeuille de l'Etat, et les dispositions générales applicables aux établissements publics et fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du portefeuille de l'Etat, ont été promulguées. Dans la même lignée, les décrets 09/11, 09/12, 09/13, 09/14 et 09/15, portant mesures d'exécution des lois sus évoquées, étaient signés par le Premier Ministre. Tout cet arsenal de textes vise essentiellement des mesures transitoires applicables dans les entreprises transformées ; la création du Fonds Spécial du Portefeuille (FSP); la liquidation de certaines entreprises et la création du Comité de Pilotage de Réforme des entreprises publiques (COPIREP).

De façon générale, disons que le portefeuille congolais a été revisité depuis l'indépendance par plusieurs mesures dont les plus importantes sont :

- La convention « TSHOMBE-SPAANK » (1965) qui a souhaité voir la propriété des titres constituant le portefeuille du Congo-Belge revenir au Congo ;
- Le transfert du siège social au Congo des sociétés qui y avait le principal siège d'exploitation,
- La loi Bakajika (1966) rendant la République Démocratique du Congo maître de ses terres ;
- Le code des investissements libéral (1969-1972) ;

- La Zaïrianisation (1973), puis la Radicalisation (1974, et ensuite la Rétrocession (1975),
- La loi du 06 Janvier 1978 portant dispositions générales applicables aux entreprises publiques ;
- Et enfin, les réformes du 7 Juillet 2008.

2.6.2. Analyse critique de la réforme

La transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales est une réforme qui visait la rentabilité du secteur du portefeuille. En se désengageant de ses entreprises, dans un contexte économique de crise, l'Etat s'attendait à trouver des actionnaires avec des capitaux frais pour redynamiser ce secteur. A l'heure qu'il est, la réforme bat de l'aile et la transformation est en panne.

2.7. Programme Economique du Gouvernement (PEG II) de 2009-2012

2.7.1. Objectifs du PEG II

Consolider la stabilité macroéconomique, améliorer la gestion des finances publiques, renforcer l'indépendance de la BCC et assainir le climat des affaires.

2.7.2. Effets du PEG II

Le PEG 2 a conduit à la réalisation satisfaisante de tous ses objectifs quantitatifs. Après quatre revues concluantes, le programme n'a pas été achevé à la suite de son expiration en décembre 2012 due à la divergence dans l'interprétation d'un critère qualitatif en matière de transparence dans la gestion des ressources naturelles.

2.8. LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL DES 145 TERRITOIRES PDL-145T

Adossé au Plan National Stratégique de Développement (PNSD), au Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2023) et au Programme Présidentiel Accéléré de lutte contre la Pauvreté et les Inégalités (PPALCPI), le PDL-145T, est organisé autour de quatre (4) composantes, à savoir:

Composante 1 : Améliorer l'accès des populations des territoires ruraux aux infrastructures et services socioéconomiques de base.

Cette composante vise à mettre en place des infrastructures socioéconomiques de base (routes de desserte agricole, microcentrales photovoltaïques, lampadaires solaires, forages et mini réseaux, écoles, centres de santé, marchés, bâtiments administratifs des secteurs et des territoires et logements du staff dirigeant du territoire.) dans le but de désenclaver les territoires et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et d'éducation des populations.

Composante 2 : Promouvoir le développement des économies rurales et des chaînes de valeur locales.

Cette composante se focalisera davantage sur l'appui au développement des activités de production et de services dans les territoires en vue de mettre en place les conditions nécessaires pour relancer les économies rurales et locales afin de les revivifier et de les redynamiser pour les inscrire sur la trajectoire de l'émergence. L'objectif final étant d'améliorer la productivité, d'augmenter le revenu des ménages ruraux et d'assurer la sécurité alimentaire ;

Composante 3 : Renforcer les capacités de gestion du développement local, dans le but de développer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et communautaires pour une bonne gestion du développement local.

A terme, cette composante vise une autonomisation des communautés locales pour produire les services de qualité en milieu rural en se basant sur l'approche de décentralisation.

Composante 4 : Développer un système d'information géo référencé de suivi à même de renseigner sur les progrès du programme. Cette composante vise principalement à mettre en place un dispositif efficace de suivi et d'évaluation des progrès du programme.

A terme, ce système servira d'instrument de suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes publics pour d'une part évaluer l'impact des résultats du développement à tous les niveaux dans la matérialisation de la vision globale du développement et d'autre part, pour être utilisé comme un outil d'aide à la prise de décisions pour l'ajustement des politiques publiques.

Les effets attendus du programme sont contenus dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Effets attendus de PDL-145T

	Poste	Valeur	Unité
1	Réhabilitation des routes de desserte agricole	8.844	Km
2	Entretien de routes de desserte agricole	30.091,5	Km
3	Construction des ouvrages d'art (Ponts, Bacs et Dalots)	444	Nombre
4	Construction du mini central solaire	418	Microcentrale
5	Éclairage public avec système solaire des lampadaires (1 à 3 Km)	471	Km
6	Construction des forages de plus ou moins 150 m avec pompe intégrée	3.071	Forage
7	Aménagement des sources d'eau	447	Nombre
8	Construction des marchés modernes avec espace à vivre	238	Marché
9	Construction d'un bâtiment administratif dans chaque chef-lieu des territoires	145	Bâtiment
10	Construction d'un bâtiment administratif dans chaque Chef-lieu des secteurs	636	Bâtiment
11	Construction des logements pour le staff dirigeant du territoire	1 450	Logement
12	Construction, réhabilitation et équipement des centres de santé	788	Centre de santé

Source : République Démocratique du Congo, *Programme de développement local de 145 territoires*,

Tableau 4 (Suite) : Effets attendus de PDL-145T

	Poste	Valeur	Unité
13	Construction, réhabilitation et équipement des écoles	1210	Ecole
14	Structuration et professionnalisation des producteurs locaux par filières agricoles porteuses	500.000	Ménage
15	Superficie aménagée et équipée par territoire et pour 4 filières (75 Ha x 4 filières x 145 territoires)	43.500	Ha
16	Approvisionnement des producteurs locaux en intrants et semences	500.000	Tonne
17	Acquisition des équipements de production, de traitement et de transformation	4.340	Equipement

Source : République Démocratique du Congo, *Programme de développement local de 145 territoires*, volume 1, Décembre 2021, P. 7

Le coût estimatif global du PDL-145T est de 1 660 101 312 US (Dollars américains, un milliard six cent soixante millions cent et un mille trois cent douze).

3. MYOPIE DE L'OBSERVATEUR

Le congolais est confus, on lui parle de 20 ans de la croissance économique mais ne la vit pas au quotidien (de l'illusion de la croissance à la croissance des illusions); on lui parle de la politique monétaire expansionniste alors que le coût du crédit (taux d'intérêt débiteur) reste toujours élevé. L'absence des performances inclusives a fait croire aux congolais que les concepts du jargon économique sont des illusions créées pour distraire et impressionner, mais ils n'existent pas en RDC. La logique voudrait qu'un pays qui a enregistré 20 ans successifs de la croissance économique, puisse offrir à sa population l'occasion d'améliorer son social, l'échec d'atteindre cet objectif inclusif est synonyme d'absence des visions à long terme (politiques structurelles concrètes), nous parlons ici de la « myopie de l'observateur ».

Pour apprécier « la croissance des illusions et les illusions de la croissance économique », nous recourons aux outils économétriques afin de vérifier le lien entre la performance économique (croissance économique) avec un indicateur d'inclusion (indicateur du développement humain). Après cette première vérification empirique, nous allons aussi analyser la problématique du canal communicationnel entre le taux directeur banque centrale du Congo et le taux d'intérêt appliqué par les banques du second rang.

3.1. ILLUSION DE LA CROISSANCE ET CROISSANCE DES ILLUSIONS

Depuis que la RDC a renoué à la croissance économique en 2002, le pays a connu son pic en 2014 avec un taux de 9.5%, et une période qualifiée de stabilité macroéconomique entre 2012 et 2015 avec un taux moyen de la croissance économique supérieur à 7.5%. Par ailleurs, pendant la même période couronnée de « stabilité et d'exemplarité macroéconomique », la République démocratique du Congo est classée dernier pays au monde pendant deux années consécutives par le Programme des Nations Unies pour le développement dans ses rapports de 2012 et 2013 sur l'indicateur du développement humain (IDH).

Tableau 5 : Présentation des variables Croissance économiques – IDH et résultats économétriques

Variables Et nature	Notation	Pertinence	Source	Coefficient corrélation	Coefficient de détermination	Observation
Croissance économique (variable exogène)	CROIS	Une performance macroéconomique nationale fixée comme objectif à atteindre par les politiques économiques	Banque Centrale du Congo	0.030028	0.092565	Très faible corrélation proche de zéro
Indicateur du développement humain (variable endogène)	IDH	Une performance inclusive qui doit refléter la redistribution de la croissance créée.	PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement)			Pouvoir explicatif non significatif

Source : Résultats trouvés à partir des calculs faits sur Eviews 10 aux annexes

Après analyse, les résultats trouvés tels que contenus dans le tableau ci-dessus nous disent qu'il existe une très faible corrélation, proche de zéro, entre la croissance économique et l'indicateur du développement humain. L'approche par moindres carrés ordinaire a indiqué que la croissance économique a exercé un pouvoir explication très faible et non significatif sur la variable endogène « indicateur du développement humain. Ces résultats suffisent pour conclusion que la performance économique n'a pas impacté significativement l'indicateur de l'inclusion social.

La croissance économique est parfois l'objet d'engouements ou de répulsions plus ou moins bien inspirés.

A la fin des années soixante, un courant d'opinion international impliquant de doctes signatures mettait en cause la possibilité et même l'utilité de la croissance économique. Parfois appelé « zegiste » (de zeg pour « zero growth ») ce mouvement avait en effet trouvé une caution chez un groupe d'éminents hommes d'affaires et universitaires réunis dans le club de Rome. L'inventaire des arguments évoqués ce cénacle montre que tout y repose sur une erreur conceptuelle de base ; on y confond la croissance des quantités physiques et la croissance économique. Constatant que l'extrapolation dans le temps des courbes d'extractions de métaux et d'énergie fossile ou de fabrication d'automobile conduit à la sombre perspective de l'épuisement des ressources, les adeptes de la nouvelle école ont joué le rôle toujours très honorifique de Cassandre et ont conclu à l'imminence de la fin de la croissance. Fort heureusement, les progrès n'ont pas cessé depuis cette époque, changeant souvent en effet de moyens matériels (Contensou et Vranceanu, 2003).

La croissance économique porte sur une notion de valeur distincte de la dimension des supports physiques de la production ; l'économie est ce qui satisfait les besoins de l'être humain et ce qui le libère de ses contraintes matérielles. Dans cette acception, une limite de la croissance n'est ni souhaitable, ni vraisemblablement inéluctable.

3.2. PROBLEMATIQUE DE L'INTERCOMMUNICATION ENTRE LES TAUX D'INTERET BANQUE CENTRALE ET BANQUES COMMERCIALES

Beaucoup d'auteurs mettent en exergue « la faiblesse des canaux de transmission de la politique monétaire et particulièrement le canal du taux d'intérêt en raison de la faiblesse du cadre institutionnel, des marchés financiers embryonnaires, de la surliquidité bancaire, de la

persistance de la circulation fiduciaire, de la faiblesse et de l'instabilité des multiplicateurs monétaire et du crédit ainsi que la prépondérance du secteur bancaire » (Sary, 2021).

Les résultats de corrélation entre les variables taux d'intérêt Banque Centrale du Congo et celui appliqué par les banques commerciales tels que contenus dans le tableau ci-dessous, nous permettent d'apprécier l'efficacité (ou l'inefficacité) du canal de transmission de la politique monétaire en RDC.

Tableau 6 : Résultat de corrélation entre taux directeur et taux banques commerciales

	TDR	TID
TDR	1.000000	-0.196439
TID	-0.196439	1.000000

Source : calculs réalisés à partir du logiciel EvIEWS 10, tableaux aux annexes

Nous remarquons une relation atypique de faible corrélation négative entre le taux indicateur et celui parallèle, ce qui reflète une inefficacité communicationnelle entre l'instrument utilisé par la banque centrale du Congo et son canal de transmission taux d'intérêt appliqué par les banques du second rang.

La logique voudrait qu'une politique monétaire restrictive se traduise par la hausse du taux directeur, ce qui pourrait entraîner aussi l'augmentation du taux d'intérêt débiteur appliqué par les banques commerciales en charge des investisseurs en déficit de financement, et vice versa en cas de la politique monétaire expansionniste. Pour que la conduite de la politique monétaire soit efficace, nous devrions nécessairement aboutir à une corrélation positive entre ces deux indicateurs.

Ce résultat nous a fait penser à Blaise SARY qui a souligné que dans une économie ouverte, extravertie et de petite taille (marché intérieur), il est possible que les banques commerciales ne suivent pas d'une manière brute l'évolution du taux indicateur fixé par la Banque Centrale (pas de concurrence monopolistique des banques). Il est bien dit qu'il s'agit de taux directeur (refinancement. Or, les banques de second rang se spécialisent dans plusieurs branches d'activité : le Fonds d'investissement, les banques d'épargne et de crédit, les banques commerciales (crédits commerciaux, assurance), les banques de développement ; elles sont

tenues de disposer de plusieurs taux de crédit, en fonction de la nature des investissements et des liens privilégiés avec certains clients (Sary, 2021).

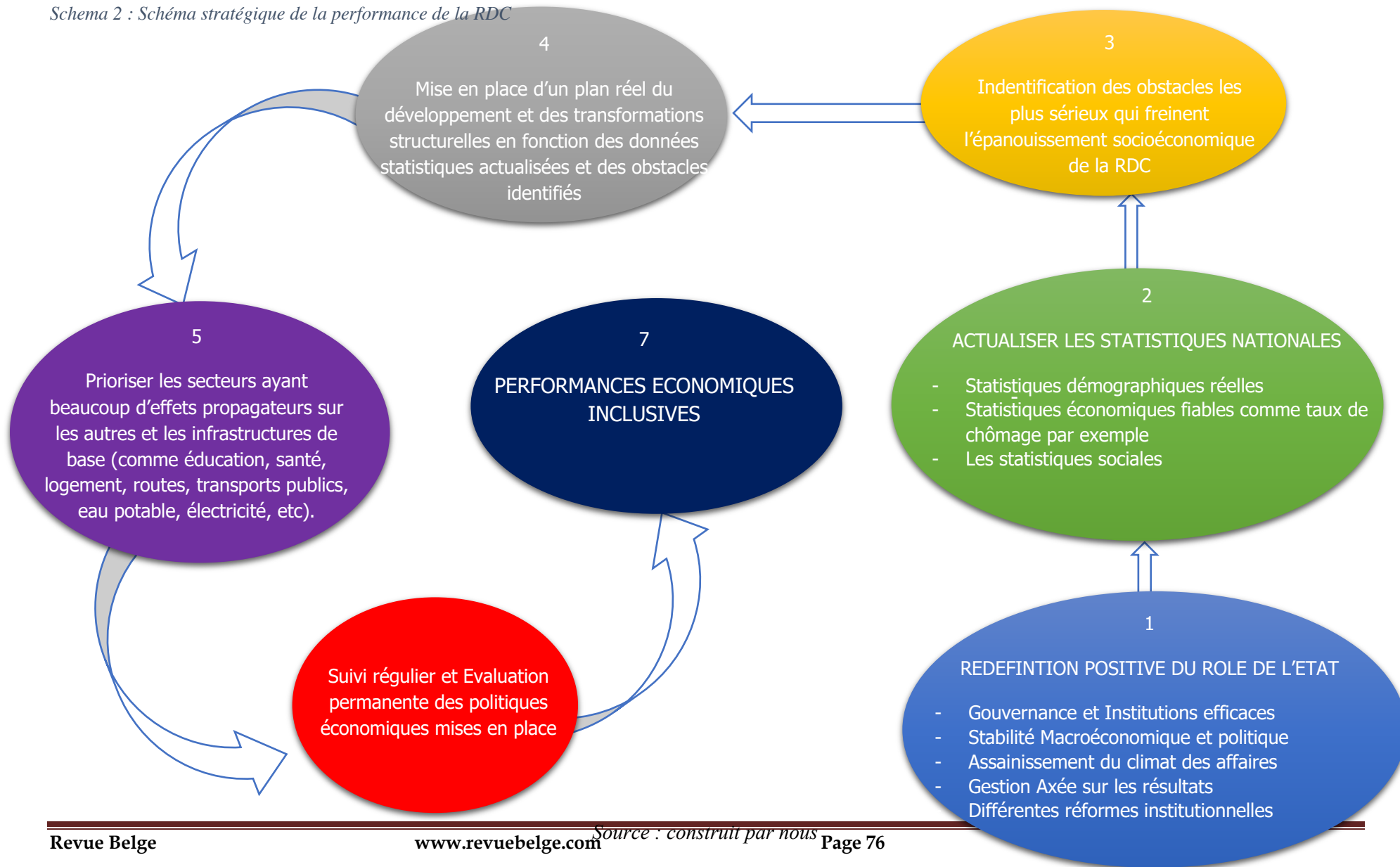
Les taux naturels des crédits sur le marché monétaire sont fonction de la durée, du montant et de la stabilité de la monnaie d'usage et de l'efficacité marginale du capital. Il existe donc plusieurs variables qui influencent les niveaux de ces taux dans le contexte de concurrence non monopolistique. Une autre raison est que certaines banques qui disposent des avoirs importants et qui ont une enveloppe conséquente prévue pour les crédits divers peuvent fixer des taux (ré optimisation) en dessous du taux directeur de la Banque Centrale. Donc si le ratio crédit/avoirs propres est faible, la banque peut privilégier le recours à ses avoirs propres.

Pour finir, notons enfin que les banques commerciales qui opèrent dans des pays à faible capacité de financement autonome, ne travaillent pas à vase clos. Elles empruntent et prêtent aussi à l'extérieur (elles sont parfois filiales des maisons-mères qui alimentent leurs comptes) et dans ce cas, les taux d'intérêt sont déterminés, non par celui de la Banque centrale, mais par les taux appliqués ailleurs auprès des autres banques (loi de Mundell et Fleming). Le marché interbancaire n'est pas uniquement national, il est global.

3.3. Proposition d'un schéma stratégique : de la politique économique aux performances inclusives

Nous proposons ci-dessous un schéma stratégique qui peut aider la RDC de mettre en place des politiques économiques capables de déboucher sur les performances inclusives. La RDC devra d'abord procéder à la redéfinition positive du rôle de l'Etat dans la société, la maîtrise des statistiques réelles des données démographiques et économiques, l'identification des obstacles les plus sérieux qui freinent son épanouissement socioéconomique, la mise en place d'un plan réel du développement et des transformations structurelles en fonction des données statistiques actualisées et des obstacles identifiés, prioriser les secteurs ayant beaucoup d'effets propagateurs sur les autres et cultiver la notion du suivi régulier et d'évaluation indépendante des décisions prises. Hormis ces étapes schématiques énumérées qui relèvent de la compétence publique, il est important de rendre permanente une campagne exemplaire sur la mentalité de changement et le changement des mentalités de toute la population congolaise.

Schema 2 : Schéma stratégique de la performance de la RDC



CONCLUSION

Nous avons eu le plaisir d'offrir aux scientifiques un papier intitulé « esquisse générale de la politique économique en RDC : domaine des faits et myopie de l'observateur ».

L'objectif général que nous avons poursuivi s'est résumé d'une part dans l'évaluation de l'efficacité des objectifs fixés par les programmes de la politique économique en République démocratique pendant la période allant de 2002 à 2023, et d'autre part dans l'appréciation de la cohérence des performances réalisées par rapport aux théories économiques qui existent ; tout ceci après avoir esquissé la conception de la politique économique.

Trois objectifs spécifiques nous ont aidé à atteindre l'objectif général poursuivi, il était question d'esquisser les articulations théoriques allant de la politique économique et en débouchant sur les performances macroéconomiques nationales ; d'évaluer l'efficacité des objectifs fixés par les programmes de la politique économique en République démocratique du Congo pendant la période allant de 2002 à 2023 ; et apprécier la cohérence des performances réalisées par rapport aux théories économiques qui existent (myopie de l'observateur).

Les méthodes utilisées sont la méthode comparative (entre les différents programmes réalisés et les performances économiques visées) et la méthode historique (allant de l'année 2002 à 2023). Ces méthodes sont appuyées par les techniques documentaire (documents utilisés), d'entretien (avec certains experts) et statistiques (tableaux et graphiques utilisés).

Structuré en trois points, le premier point de cet article a servi de faire une « esquisse générale de la politique économique », le deuxième a analysé le domaine des faits en RDC de 2002 à 2023 ; et le dernier a concerné « la myopie de l'observateur » après confrontation entre les théories et faits. Ces trois points sont encadrés par la présente introduction et la conclusion.

Après les analyses de domaine des faits en RDC, nous avons résumé toutes nos propositions dans un schéma stratégique qui peut aider la RDC de mettre en place des politiques économiques capables de déboucher sur les performances inclusives.

BIBLIOGRAPHIE

1. Blanchon, B.(2006), *Politiques économiques en 36 fiches*, Dunod, Paris.
2. Combe, E. (2010), *La politique de la concurrence*, Découverte, Paris.
3. Combe, E. (2020), *Economie et politique de la concurrence*, Dalloz, Paris.
4. Contensou, F. et Vranceanu, R. (2003), *Macroéconomie : outils d'analyse, monnaie européenne et ouverture internationale*, éditions ESKA, Paris.
5. Debours, R. (2005), *Economie de développement, informations à l'économie politique*, Centre de Recherches Pédagogique, Kinshasa.
6. Faure, G. (2007), *Le METI et la science industrielle au Japon*, CNRS Éditions, Paris.
7. Gerengbo, L.(2025). Taux conditionnel de la croissance économique pour l'émergence de la RDC à l'horizon 2030. *Revue Congolaise de gestion*, Volume n°24, Janvier-Juin, 36-56
8. Gerengbo, L.(2019),, « *les performances macroéconomiques nationales et l'émergence de la RDC : Analyse des indicateurs conditionnels, prévisions et perspectives* », Editions Universitaires Européennes, Mauritius,
9. Goyette, G. (2006), *Protectionnisme et réciprocité commerciale : Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les Etats-Unis*, Centre Etudes internationales et Mondialisation (CEIM), Montréal.
10. Jacquemin, A. et Mercier, P. (2001), *Fondements d'économie politique*, 3è édition, De Boeck et Larcier s.a., Bruxelles.
11. Landais, B.(2008), *Leçons de politique monétaire*, éd. 1, De Boeck S.a., Bruxelles.
12. Markoff, J. (1990), *Technology Official Quits At Pentagon*, *The New York Times*, New York.
13. Mungaba, F.(2025). Rationalisation de la politique d'attractivité des investissements directs étrangers comme levier du développement socio-économique en RDC : enjeux et perspectives. *Revue Congolaise de gestion*, Volume n°24, Janvier-Juin, 151-175
14. Ngonga, V.(2003). *Programme intérimaire renforcé et évaluation à mi-parcours du programme économique du gouvernement (PEG)*, Note Conjoncture, nouvelle série, volume 1, octobre
15. République Démocratique du Congo, (2016), *Plan National stratégique du développement, vision de la RDC à l'horizon 2050*, livre 1, Kinshasa,
16. République Démocratique du Congo, (Décembre 2021) *Programme de développement local de 145 territoires*, volume 1,
17. Sary, B.(2021), *La politique monétaire africaine face à la crise sanitaire de la Covid-19 : cas de la République Démocratique du Congo*, L'Harmattan, Paris,
18. Souty, F. (2013), *le droit et la politique de concurrence de l'Union Européenne*, 4è édition, Monchrestien,

ANNEXES DES ANALYSES ECONOMETRIQUES

ANNEXE 1 : Données d'analyses économétriques

ANNEES	TID	TDR	IDH	CROIS
2009	16,98	20	0,353	2,8
2010	18,9	4	0,295	7,2
2011	19,22	2	0,286	6,9
2012	15,93	2	0,304	7,2
2013	14,84	2	0,338	8,5
2014	14,77	2	0,433	9,5
2015	14,23	2	0,435	6,9
2016	14,53	7	0,42	2,4
2017	14,57	20	0,435	3,7
2018	16,47	14	0,457	5,8
2019	15,74	9	0,48	4,4
2020	17,1	18,5	0,37	1,7
2021	16,2	7,5	0,373	6,2
2022	15,4	8,25	0,479	8,9
2023	13,47	25	0,481	8,6

Source : Banque centrale du congo (BCC) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

ANNEXE 2 : DONNEES TRIMESTRIALISEES

	IDH	CROIS	TID	TDR
2009Q1	0.353	2.8	16.98	20.00
2009Q2	0.353	2.8	16.98	20.00
2009Q3	0.353	2.8	16.98	20.00
2009Q4	0.353	2.8	16.98	20.00
2010Q1	0.295	7.2	18.90	4.00
2010Q2	0.295	7.2	18.90	4.00
2010Q3	0.295	7.2	18.90	4.00
2010Q4	0.295	7.2	18.90	4.00
2011Q1	0.286	6.9	19.22	2.00
2011Q2	0.286	6.9	19.22	2.00
2011Q3	0.286	6.9	19.22	2.00
2011Q4	0.286	6.9	19.22	2.00
2012Q1	0.304	7.2	15.93	2.00
2012Q2	0.304	7.2	15.93	2.00
2012Q3	0.304	7.2	15.93	2.00
2012Q4	0.304	7.2	15.93	2.00
2013Q1	0.338	8.5	14.84	2.00
2013Q2	0.338	8.5	14.84	2.00
2013Q3	0.338	8.5	14.84	2.00
2013Q4	0.338	8.5	14.84	2.00
2014Q1	0.433	9.5	14.77	2.00

2014Q2	0.433	9.5	14.77	2.00
2014Q3	0.433	9.5	14.77	2.00
2014Q4	0.433	9.5	14.77	2.00
2015Q1	0.435	6.9	14.23	2.00
2015Q2	0.435	6.9	14.23	2.00
2015Q3	0.435	6.9	14.23	2.00
2015Q4	0.435	6.9	14.23	2.00
2016Q1	0.420	2.4	14.53	7.00
2016Q2	0.420	2.4	14.53	7.00
2016Q3	0.420	2.4	14.53	7.00
2016Q4	0.420	2.4	14.53	7.00
2017Q1	0.435	3.7	14.57	20.00
2017Q2	0.435	3.7	14.57	20.00
2017Q3	0.435	3.7	14.57	20.00
2017Q4	0.435	3.7	14.57	20.00
2018Q1	0.457	5.8	16.47	14.00
2018Q2	0.457	5.8	16.47	14.00
2018Q3	0.457	5.8	16.47	14.00
2018Q4	0.457	5.8	16.47	14.00
2019Q1	0.480	4.4	15.74	9.00
2019Q2	0.480	4.4	15.74	9.00
2019Q3	0.480	4.4	15.74	9.00
2019Q4	0.480	4.4	15.74	9.00
2020Q1	0.370	1.7	17.10	18.50
2020Q2	0.370	1.7	17.10	18.50
2020Q3	0.370	1.7	17.10	18.50
2020Q4	0.370	1.7	17.10	18.50
2021Q1	0.373	6.2	16.20	7.50
2021Q2	0.373	6.2	16.20	7.50
2021Q3	0.373	6.2	16.20	7.50
2021Q4	0.373	6.2	16.20	7.50
2022Q1	0.479	8.9	15.40	8.25
2022Q2	0.479	8.9	15.40	8.25
2022Q3	0.479	8.9	15.40	8.25
2022Q4	0.479	8.9	15.40	8.25
2023Q1	0.481	8.6	13.47	25.00
2023Q2	0.481	8.6	13.47	25.00
2023Q3	0.481	8.6	13.47	25.00
2023Q4	0.481	8.6	13.47	25.00

ANNEXE 3 : DONNEES STATIONNARISEES

IDH

ADF A NIVEAU

Null Hypothesis: IDH has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.264213	0.4462
Test critical values: 1% level	-4.121303	
5% level	-3.487845	
10% level	-3.172314	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(IDH)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 15:44
Sample (adjusted): 2009Q2 2023Q4
Included observations: 59 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
IDH(-1)	-0.160496	0.070884	-2.264213	0.0275
C	0.049699	0.022943	2.166185	0.0346
@TREND("2009Q1")	0.000526	0.000277	1.900928	0.0625
R-squared	0.086092	Mean dependent var		0.002169
Adjusted R-squared	0.053453	S.D. dependent var		0.025760
S.E. of regression	0.025062	Akaike info criterion		-4.485392
Sum squared resid	0.035175	Schwarz criterion		-4.379754
Log likelihood	135.3191	Hannan-Quinn criter.		-4.444155
F-statistic	2.637661	Durbin-Watson stat		1.878661
Prob(F-statistic)	0.080402			

DIFFERENCE PREMIERE

Null Hypothesis: D(IDH) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.488163	0.0000
Test critical values:		
1% level	-4.124265	
5% level	-3.489228	
10% level	-3.173114	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(IDH,2)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 15:45
Sample (adjusted): 2009Q3 2023Q4
Included observations: 58 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(IDH(-1))	-1.009916	0.134868	-7.488163	0.0000
C	-4.76E-05	0.007210	-0.006604	0.9948
@TREND("2009Q1")	7.46E-05	0.000208	0.359656	0.7205
R-squared	0.504835	Mean dependent var		0.000000
Adjusted R-squared	0.486829	S.D. dependent var		0.036881
S.E. of regression	0.026420	Akaike info criterion		-4.379046
Sum squared resid	0.038391	Schwarz criterion		-4.272471
Log likelihood	129.9923	Hannan-Quinn criter.		-4.337533
F-statistic	28.03701	Durbin-Watson stat		1.999709
Prob(F-statistic)	0.000000			

CROISSANCE ECONOMIQUE

ADF A NIVEAU

Null Hypothesis: CROIS has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.096526	0.5369
Test critical values:		
1% level	-4.121303	
5% level	-3.487845	
10% level	-3.172314	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(CROIS)

Method: Least Squares

Date: 09/27/25 Time: 15:48

Sample (adjusted): 2009Q2 2023Q4

Included observations: 59 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
CROIS(-1)	-0.139164	0.066378	-2.096526	0.0406
C	0.979551	0.517566	1.892613	0.0636
@TREND("2009Q1")	-0.001526	0.009417	-0.162078	0.8718
R-squared	0.073033	Mean dependent var		0.098305
Adjusted R-squared	0.039927	S.D. dependent var		1.257048
S.E. of regression	1.231697	Akaike info criterion		3.304172
Sum squared resid	84.95635	Schwarz criterion		3.409810
Log likelihood	-94.47308	Hannan-Quinn criter.		3.345409
F-statistic	2.206044	Durbin-Watson stat		1.889926
Prob(F-statistic)	0.119618			

ADF DIFFERENCE PREMIERE

Null Hypothesis: D(CROIS) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.466027	0.0000
Test critical values:		
1% level	-4.124265	
5% level	-3.489228	
10% level	-3.173114	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(CROIS,2)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 15:49
Sample (adjusted): 2009Q3 2023Q4
Included observations: 58 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(CROIS(-1))	-1.006615	0.134826	-7.466027	0.0000
C	0.145354	0.352641	0.412188	0.6818
@TREND("2009Q1")	-0.001465	0.010123	-0.144747	0.8854
R-squared	0.503354	Mean dependent var		0.000000
Adjusted R-squared	0.485294	S.D. dependent var		1.798830
S.E. of regression	1.290535	Akaike info criterion		3.398329
Sum squared resid	91.60143	Schwarz criterion		3.504904
Log likelihood	-95.55155	Hannan-Quinn criter.		3.439842
F-statistic	27.87140	Durbin-Watson stat		2.000275
Prob(F-statistic)	0.000000			

TAUX DIRECTUR DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO ADF A NIVEAU

Null Hypothesis: TDR has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.796057	0.2046
Test critical values:		
1% level	-4.121303	
5% level	-3.487845	
10% level	-3.172314	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(TDR)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 16:04
Sample (adjusted): 2009Q2 2023Q4
Included observations: 59 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TDR(-1)	-0.207284	0.074134	-2.796057	0.0071
C	-0.445755	1.071192	-0.416129	0.6789
@TREND("2009Q1")	0.081859	0.032554	2.514547	0.0148
R-squared	0.153253	Mean dependent var		0.084746
Adjusted R-squared	0.123012	S.D. dependent var		4.166681
S.E. of regression	3.901999	Akaike info criterion		5.610364
Sum squared resid	852.6334	Schwarz criterion		5.716002
Log likelihood	-162.5057	Hannan-Quinn criter.		5.651601

F-statistic	5.067713	Durbin-Watson stat	1.924189
Prob(F-statistic)	0.009487		

DIFFERENCE PREMIERE

Null Hypothesis: D(TDR) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.707483	0.0000
Test critical values:		
1% level	-4.124265	
5% level	-3.489228	
10% level	-3.173114	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(TDR,2)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 16:05
Sample (adjusted): 2009Q3 2023Q4
Included observations: 58 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(TDR(-1))	-1.038752	0.134772	-7.707483	0.0000
C	-1.420408	1.160132	-1.224351	0.2260
@TREND("2009Q1")	0.049507	0.033544	1.475873	0.1457
R-squared	0.519253	Mean dependent var		0.000000
Adjusted R-squared	0.501772	S.D. dependent var		5.945292
S.E. of regression	4.196501	Akaike info criterion		5.756718
Sum squared resid	968.5843	Schwarz criterion		5.863292
Log likelihood	-163.9448	Hannan-Quinn criter.		5.798231
F-statistic	29.70269	Durbin-Watson stat		2.002757
Prob(F-statistic)	0.000000			

TAUX D'INTERET BANQUES COMMERCIALES

ADF A NIVEAU

Null Hypothesis: TID has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.768110	0.7075

Test critical values:	1% level	-4.121303
	5% level	-3.487845
	10% level	-3.172314

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(TID)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 16:07
Sample (adjusted): 2009Q2 2023Q4
Included observations: 59 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TID(-1)	-0.111065	0.062816	-1.768110	0.0825
C	1.920096	1.094673	1.754036	0.0849
@TREND("2009Q1")	-0.007007	0.005808	-1.206409	0.2327
R-squared	0.056120	Mean dependent var		-0.059492
Adjusted R-squared	0.022410	S.D. dependent var		0.684152
S.E. of regression	0.676442	Akaike info criterion		2.105570
Sum squared resid	25.62416	Schwarz criterion		2.211208
Log likelihood	-59.11433	Hannan-Quinn criter.		2.146807
F-statistic	1.664779	Durbin-Watson stat		1.911131
Prob(F-statistic)	0.198460			

DIFFERENCE PREMIERE

Null Hypothesis: D(TID) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=10)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.499380	0.0000
Test critical values:	1% level	-4.124265
	5% level	-3.489228
	10% level	-3.173114

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(TID,2)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 16:08
Sample (adjusted): 2009Q3 2023Q4
Included observations: 58 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(TID(-1))	-1.011472	0.134874	-7.499380	0.0000
C	0.011261	0.191399	0.058833	0.9533
@TREND("2009Q1")	-0.002376	0.005512	-0.431113	0.6681

R-squared	0.505583	Mean dependent var	3.34E-17
Adjusted R-squared	0.487605	S.D. dependent var	0.979733
S.E. of regression	0.701311	Akaike info criterion	2.178607
Sum squared resid	27.05101	Schwarz criterion	2.285181
Log likelihood	-60.17959	Hannan-Quinn criter.	2.220120
F-statistic	28.12112	Durbin-Watson stat	1.999661
Prob(F-statistic)	0.000000		

ANNEXE 4 : IMPACT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE SUR L'IDH

Dependent Variable: D(IDH)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 16:10
Sample (adjusted): 2009Q2 2023Q4
Included observations: 59 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.001557	0.003233	0.481522	0.6320
D(CROIS)	0.006235	0.002586	2.411307	0.9101

R-squared	0.092565	Mean dependent var	0.002169
Adjusted R-squared	0.076645	S.D. dependent var	0.025760
S.E. of regression	0.024753	Akaike info criterion	-4.526398
Sum squared resid	0.034926	Schwarz criterion	-4.455973
Log likelihood	135.5287	Hannan-Quinn criter.	-4.498907
F-statistic	5.814401	Durbin-Watson stat	2.008186
Prob(F-statistic)	0.910141		

ANNEXE 5 : IMPACT DU TAUX DIRECTEUR SUR LE TAUX BANQUES COMMERCIALES

Dependent Variable: D(TID)
Method: Least Squares
Date: 09/27/25 Time: 16:15
Sample (adjusted): 2009Q2 2023Q4
Included observations: 59 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.055544	0.086174	-0.644557	0.5218
D(TDR)	-0.046576	0.020855	-2.233345	0.2905

R-squared	0.080465	Mean dependent var	-0.059492
Adjusted R-squared	0.064332	S.D. dependent var	0.684152
S.E. of regression	0.661779	Akaike info criterion	2.045541
Sum squared resid	24.96326	Schwarz criterion	2.115966
Log likelihood	-58.34347	Hannan-Quinn criter.	2.073032
F-statistic	4.987830	Durbin-Watson stat	2.014583
Prob(F-statistic)	0.290468		



ANNEXE 6 : CORRELATION

	TDR	TID
TDR	1.000000	-0.196439
TID	-0.196439	1.000000
	CROIS	IDH
CROIS	1.000000	0.030028
IDH	0.030028	1.000000